

Site Natura 2000

Vallées de la Chevratte

BE34063



Carte d'identité

Superficie	447,26 ha	Direction du DNF	Arlon
Commune concernée	Meix-devant-Virton	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Le site comprend un ensemble bocager situé aux abords de la vallée de la Chevratte de Meix-devant-Virton à Dampicourt, du bois Lavaux, de la vallée de la Thonne entre Villers-la-Loue et Sommethonne. Il a conservé de remarquables prairies maigres de fauche. Le massif du bois Lavaux est surtout constitué de hêtraies qui abritent des pics et plusieurs espèces de chauves-souris (vespertillons à oreilles échancrées et de Bechstein, petit et grand rhinolophe et barbastelle). Les zones humides accueillent l'agrion de mercure, fortement menacé, et le cuivré des marais. La carrière de sable calcaire de la Cawette présente des pelouses, des affleurements rocheux et des mares. Si la Chevratte abrite le chabot, la lamproie de Planer ou le martin-pêcheur, l'intérêt de sa vallée réside également dans les marais tourbeux qui la bordent, avec des bas-marais et des boulaies tourbeuses. Le site abrite enfin de nombreux couples de pie-grièche écorcheur et des bécassines en hivernage.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Hêtre à aspérule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à aspérule (UG 8)	90,54
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	45
Chênaies-charmaies (UG 8)	4,36
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	3,05
Hêtraies à luzule (UG 8)	3,03
Forêts alluviales* (UG 7)	2,55
Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1)	1,87
Végétation des eaux courantes (UG 1)	1,50
Tourbières boisées* (UG 6)	1,16
Bas-marais alcalins (UG 2)	0,50
Pelouses calcaires de sables* (UG 2)	0,02

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Agrion de Mercure

Oiseaux

Bécassine des marais
Bécassine sourde
Bondrée apivore
Martin-pêcheur d'Europe
Pic mar
Pie-grièche écorcheur

Insectes

Agrion de Mercure
Cuivré des marais

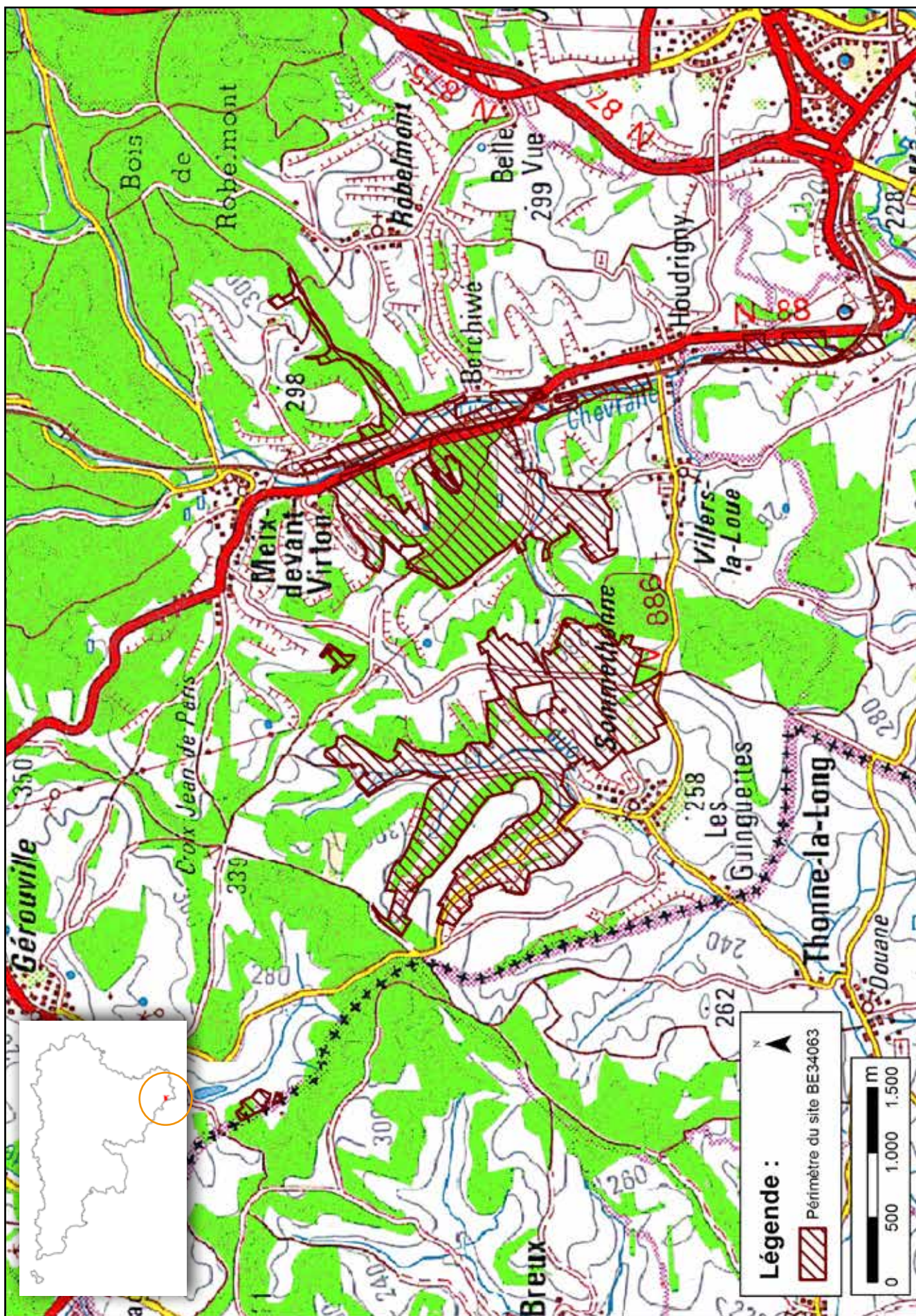
Mammifères

Castor d'Europe
Grand Murin
Grand Rhinolophe
Petit Rhinolophe
Vespertilion à oreilles échancrées

Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 100.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:

- Natagriwal:
www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

- Parc Naturel de Gaume:
www.parc-naturel-gaume.be (063 45 71 26)

Informations biologiques et législatives:

<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations cartographiques:

<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations administratives et réglementaires:

Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64

Avec le soutien de la



Wallonie



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
 Source des données: M.B. du 01/06/2017